

**L'équipe de recherche : GRH, emploi, qualité, et développement socio-économique
en Collaboration avec
Le Forum des Économistes Marocains et la Fondation A. ELKADIRI**

Organise :

La 1^{ère} édition du Congrès AFRICAINE

sur le thème :

Le continent Africain et le développement : Etat des lieux, enjeux, défis et perspectives

Quel nouveau modèle de développement pour la
prochaine décennie ?

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Université Chouaib Doukkali, El Jadida - Royaume du Maroc

Date : le 21 mai 2022

Partenaires nationaux



ARGUMENTAIRE

DU 1^{er} CONGRES SCIENTIFIQUE AFRICAIN

L'Afrique avec ses cinq régions traversent actuellement une période particulièrement difficile. Elle doit faire face à de nombreuses crises auxquelles s'ajoute la crise sanitaire depuis 2020. La pandémie de COVID-19 continue de se propager dans plusieurs pays africains. Les taux de pauvreté et de chômage grimpent en flèche. Des centaines de milliers de personnes sont contaminées chaque jour. Au Maroc, la pandémie reste maîtrisée ainsi que son impact économique grâce à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du gouvernement. Le Royaume a rapidement adopté des mesures efficaces et efficaces pour limiter la propagation de la pandémie et diminuer son impact socio-économique.

Le continent Africain dispose de nombreux atouts. L'Afrique, c'est plus de 30,4 millions de kilomètres carrés d'opportunités. Elle compte aussi plus de 1,35 milliards d'habitants, c'est la population la plus jeune de la planète. En 2050, elle augmentera à plus 2,5 milliards d'habitants, dont la moitié aura moins de 25 ans.

Aussi l'Afrique reste le continent le plus pauvre malgré ses ressources humaines et naturelles importantes. En effet, les 10 pays les plus pauvres au monde se situent dans le continent africain, précisément dans la région subsaharienne. La pauvreté y est souvent liée à un conflit ou une guerre. Ces 10 pays les plus pauvres au monde vivent sous un régime autoritaire, sans institutions judiciaires solides et avec un taux de corruption élevé. Tous ces facteurs, conjugués avec la faiblesse des institutions en font des pays très peu attrayants pour les investisseurs étrangers. Et pourtant, certains pays de ce classement jouissent encore de ressources considérables.

Autres défis à relever par notre continent dans plusieurs pays, un taux de chômage élevé, un secteur agricole peu productif, un niveau de santé bas, et des carences en éducation et formation une industrialisation faible, un endettement chronique et des infrastructures déficientes, des problèmes et une situation politique instable, des problèmes socio- démographiques. Aussi, plusieurs pays africains sont en marge des principaux échanges internationaux. Les économies sont peu diversifiées et souffrent de l'importance de l'économie informelle.

A préciser aussi que, le changement climatique et les sécheresses mettent une énorme pression sur l'agriculture. Si bien que la sécurité alimentaire n'est pas assurée pour ces 10 pays et dans d'autres pays africains. Il s'agit pourtant d'un défi à relever dans un grand nombre de pays africains.

Pour faire face à tous ces défis et réaliser un développement socio-économique durable de l'Afrique, sa majesté le **Roi Mohammed VI**, en tant que leadership du continent Africain a exprimé sa volonté de faire de ce continent, un continent d'avenir, tout en précisant que l'Afrique doit rassembler toute son énergie et adopter des partenariats novateurs gagnant-gagnant pour les 53 pays africains et dans tous les domaines : Economique, Politique, Humain, Social, Sanitaire, Sécuritaire, Environnemental, et autres. Sa majesté a précisé aussi que, l'Afrique doit également faire usage de toutes les ressources, politiques, instruments et bonnes pratiques dont elle dispose pour répondre aux attentes de sa population et réaliser un développement socio-économique durable pour stimuler la croissance économique de l'Afrique et conduire à la transformation rapide du continent dans la prochaine décennie.

Ce 1^{er} Congrès Africain est une occasion propice qui vise à « croiser les regards » pour l'échange de points de vue et de réflexions entre chercheurs, praticiens et décideurs locaux, régionaux, africains et internationaux, et issus de différents champs disciplinaires (Economie, Management, Social, Juridique, Politique, Sociologique et Autres), en vue de l'élaboration d'un nouveau modèle de développement pour le continent Africain

Ce 1^e Congrès Africain vise aussi à traiter un sujet d'une importance cruciale « **Le continent africain et les défis de développement** » dans le contexte actuel, pour étudier et analyser la réalité, les principaux problèmes de développement et les perspectives du développement politique, humain, économique, social du continent Africain en stimulant la réflexion sur un sujet d'une importance cruciale dans le contexte mondial actuel. Il s'agit de dresser un état des lieux et de se pencher sur les perspectives d'avenir, en proposant des solutions, pour accélérer la croissance économique du continent Africain.

Les principales questions qui se posent sont les suivantes :

Comment peut-on faire face à tous les problèmes et les défis du développement du continent Africain ?

- **Quelles sont les principales mesures, politiques, bonnes pratiques et partenariats et autres pour faire face à tous les problèmes et défis de développement du continent Africain dans la prochaine décennie ?**
- **Quel nouveau modèle de développement pour le continent Africain dans la prochaine décennie ?**

Les spécialistes de tout horizon (universitaires, institutionnels et opérateurs socio-économique nationaux et internationaux), sont invités à apporter leurs précieuses contributions et expériences à cette 1^{ère} édition du Congrès Africain 2022, répondant aux

axes de réflexion suivants. La liste des thèmes n'est pas limitée, le Comité scientifique est ouvert à toute proposition de communication en dehors de ces axes et enrichissant la thématique du Congrès.

Axe N° 1: Améliorer la santé et la sécurité, prévenir et contrôler les maladies et assurer le bien-être dans le continent Africain .

Axe N° 2: réduire le taux de la pauvreté, réduire la faim et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique.

Axe N°3 : L'amélioration de l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Afrique.

Axe N°4 : développement des politiques commerciales, facilitation des échanges, stimulation du commerce entre les pays du Maghreb et intra-africain, commerce international et amélioration des conditions de l'accord de libre échange continental Africain.

Axe N°5 : une bonne gestion des ressources minérales, forêts, aquatiques, marines, hydrauliques.

Axe N°6 : les politiques de croissance des échanges et des investissements entre les pays africains qui consolideront la place de l'Afrique dans le commerce mondial.

Axe N°7 : l'union africaine et amélioration des conditions de l'intégration de tous les pays des 5 régions du continent.

Axe N°8 : le développement logistique et des infrastructures de classe internationale sur tout le continent dans la prochaine décennie.

Axe N°9 : le développement de secteurs clés tels que l'agriculture, le commerce, l'industrie, les transports, l'énergie et les mines.

Axe N°10 : le développement de la digitalisation, la numérisation et du secteur des nouvelles technologies d'information et de communication.

Axe N°11 : accélérer le développement du secteur industriel dans tous les pays africains.

Axe N°12 : résoudre les problèmes de croissance démographique, du chômage et de migration.

Axe N°13 : développement du système monétaire et financier Africain.

Axe N°14 : Gestion et protection de l'environnement.

Axe N°15 : gestion de la diversité et gouvernance en Afrique.

Axe N°16 : la stabilité politique et son impact positif sur l'économie Africaine.

Axe N°17 : le défi de création d'emploi en Afrique.

Axe N°18 : faire dominer la paix et lutter contre les conflits internes, le terrorisme pour accroître le bien-être de la population africaine.

Axe N°19 : l'Union Africaine et l'amélioration des relations politiques, sécuritaires, économiques, sociales, sociologiques, monétaires et financières et autres entre les pays du Maghreb _ Arabe et dans tous les pays des cinq régions du continent Africain.

Axe N°20 : La bonne gouvernance, développement et croissance en Afrique.

La liste des thèmes proposés dans les axes du congrès n'est pas limitée. Toute proposition de communication se rapportant à la thématique du 1^{er} Congrès scientifique Africain sera examinée par le Comité d'organisation et scientifique.

Publication : Tous les articles retenus seront publiés dans un ouvrage collectif le mois d'octobre 2022.



Dates Importantes :

- **28 Février 2022** : Date limite de remise des résumés.
- **10 Mars 2022** : Réponses d'acceptation préliminaire.
- **27 Avril 2022** : Date limite de soumission des versions définitives des textes selon les conditions demandées.
- **10 Mai 2022** : Notification de la réponse finale du comité scientifique et confirmation de la participation.

21 Mai 2022 : Date de la 1^{ère} édition du Congrès Scientifique Africain. FSJESJ_ Université Chouaib Doukkali

PRÉSIDENTS D'HONNEUR DU CONGRÈS :

Professeur YAHIA BOUGHALEB

Président de l'Université Chouaib Doukkali (UCD), El Jadida, Royaume du Maroc.

Professeur, ESSAID ELMESKINI

Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales (FSJES),
UCD, El Jadida, Royaume du Maroc.

PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ORGANISATION ET COORDONNATRICE DU CONGRÈS :

PR LEILA ZAMOURI, FSJES d'El-Jadida

ADMINISTRATION DU CONGRÈS :

M. Abdelilah MBARKI, Secrétaire général, FSJESJ, UCD, Royaume du Maroc

1. Normes de présentation et de rédaction des communications

Les communications peuvent être rédigées en langue Arabe, Française ou Anglaise. Le texte intégral de la communication doit être rédigé selon le format Times New Roman, police 12, interligne 1,5 et marges 2,5. Le texte complet incluant, figures, tableaux, annexes et bibliographie ne doit pas excéder 20 pages. Le texte doit être rédigé et soumis au format Word. Les pages doivent être numérotées sans en – tête ni pied de page.

Les titres et sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

Titre principal : centré, gras, Times New Roman 16

1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 14

1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 12

1.1.1. Justifié, Italiques, Minuscules, Times New Roman 12

✚ Les pages seront numérotées en bas au centre sous le format 1, 2... à compter de la page 2.

✚ Les notes bibliographiques seront en bas de page (en interligne simple, times new roman 10).

✚ La page de garde contient le titre de la communication, l'axe du congrès dans lequel elle s'inscrit, le prénom et nom du (ou des) auteur(s) avec leur fonction et le nom de leur institution ainsi que les coordonnées complètes de l'auteur ou des auteurs principaux (adresse postale, téléphone, courriel).

✚ La 2^{ème} page de garde contient le titre de la communication, un résumé de 300 mots et 5 mots clefs au maximum.

2- Normes de présentation des travaux de recherche pour les doctorants.

Les doctorants de différentes disciplines, préparant une thèse de doctorat en rapport avec la problématique centrale du Congrès auront l'occasion de présenter leur travail de recherche et de le discuter avec des professeurs expérimentés, afin de bénéficier des conseils et des recommandations complémentaires. Les doctorants qui désirent présenter leur recherche doivent soumettre un résumé de 10 pages maximum.

Normes de rédaction :

La mise en page (format A4), marges de 2,5 cm. Le texte doit être écrit en Times News Roman (12 points), en interligne 1,5 et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Le texte ne doit pas excéder 15 pages y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- Le titre de la thèse ;
- La discipline de la thèse : Economie, Gestion, Droit privé, Droit public, ou autres disciplines, l'année d'inscription en doctorat à préciser obligatoirement ;
- Nom et le prénom du doctorant ;
- Nom et prénom du directeur de thèse ;
- L'affiliation : Université, Faculté, Laboratoire ;
- L'adresse électronique et le téléphone du doctorant ;
- Un résumé à interligne simple de maximum 300 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats attendus ;

Un maximum de cinq mots clés qui se référeront aux thèmes et concepts centraux développés dans le travail de recherche.

Pour que le texte soit accepté, il doit comporter :

- Introduction (intérêt et originalité du sujet) ;
- Problématique + Hypothèses
- Méthodologie.

Contacts :

Pr LEILA ZAMOURI , présidente de comité d'organisation et coordonnatrice

de la ère édition du congrès Africain :

zamouri_leila@yahoo.fr G.S.M : 06 62 82 41 70

congresafricain2022@gmail.com

Site Web de la FSJES d'El-Jadida : <http://www.fsjesj.ucd.ac.ma>